



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE 2024

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE 2024 ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL MANDATURE 2024-2028

Préambule :

Conformément à [l'article 7.1](#) des statuts fédéraux, le comité directeur fédéral de la FFPLUM est composé de :

- 18 membres élus dont 1 médecin,
- 2 représentants des sportifs de haut niveau élus par leurs pairs en amont de l'Assemblée Générale.

Aux termes du même article, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes élus au comité directeur ne peut être supérieur à un.

Par ailleurs, la CSOE a constaté le [29 novembre 2024](#) l'absence de propositions pour les deux représentants des sportifs de haut niveau (un homme / une femme). En conséquence, pour la mandature 2024-2028, les sièges ne pourront être pourvus faute de référents désignés dont la validation était initialement prévue le 25 novembre 2024.

Mode de scrutin : Scrutin secret, plurinominal à un tour à la majorité relative.

Période de scrutin : Le vote a été ouvert le 14 décembre 2024 à 11h30 et clos le 14 décembre 2024 à 12h17.

Composition de l'Assemblée Générale électorale 2024 ([article 6](#) des statuts fédéraux):

- Nombre de structures votantes : 163 soit 77%
- Nombre de voix : 506 soit 79 %

Conformément à [l'article 6.2 des statuts](#), le double quorum (minimum 50% du collège électoral et minimum 50% des voix de chaque scrutin) est atteint. L'Assemblée Générale électorale a valablement délibéré.

Après étude des candidatures, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a validé [le 3 décembre 2024](#) l'éligibilité de 22 candidats se présentant au Comité Directeur.

VOTE 1 : Élection des 18 membres élus au scrutin secret, plurinominal à un tour à la majorité relative :

- 1 Madame Corinne LINTINGRE: 412 (81.42%)
- 2 Monsieur Alain RÉVEILLON: 411 (81.23%)
- 3 Madame Lucile BONAMICH: 385 (76.09%)
- 4 Monsieur Christian SANTINI: 376 (74.31%)
- 5 Madame Béatrice VERNHET: 373 (73.72%)
- 6 Monsieur Jacques AYOUB: 365 (72.13%)
- 7 Monsieur Thomas JORON: 362 (71.54%)
- 8 Monsieur Didier MARIE: 362 (71.54%)
- 9 Madame Laura MAC DONALD: 359 (70.95%)
- 10 Monsieur Fabrice DEPARDIEU: 354 (69.96%)
- 11 Monsieur Georges HUMEAU: 354 (69.96%)
- 12 Monsieur Guilhem ROLLAND: 353 (69.76%)
- 13 Madame Léa DUROUSSEAU: 351 (69.37%)
- 14 Madame Frédérique BONNIN-LANGE: 350 (69.17%)
- 15 Monsieur Alexandre DELDON: 348 (68.77%)
- 16 Madame Annabelle WEBER: 342 (67.59%)
- 17 Madame Mélanie BIARNAIS: 340 (67.19%)
- 18 Madame Valérie BARILLET: 321 (63.44%)
- 19 Monsieur Michel GENTILINI: 255 (50.40%)
- 20 Monsieur Bernard BONNET: 241 (47.63%)
- 21 Monsieur Julien DAUDRY: 193 (38.14%)
- 22 Monsieur Dominique CERVO: 192 (37.94%)

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 14 décembre 2024 à 12h35 à Paris a été, après lecture, signé par les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

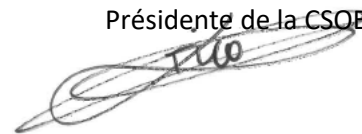
Mathurin LE ROUX
Membre de la CSOE



Allan TYMEN
Membre de la CSOE



Lucie TICO
Présidente de la CSOE



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2024 ÉLECTION DU BUREAU DIRECTEUR

Préambule :

Conformément à [l'article 11](#) des statuts fédéraux, le bureau directeur de la FFPLUM est composé de 7 personnes :

- Un président,
- Un premier vice-président, un second vice-président, un secrétaire,
- Un trésorier,
- Deux représentants des sportifs de haut niveau.

Aux termes du même article, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes élus au sein du bureau directeur ne peut être supérieur à un.

Par ailleurs, la CSOE a constaté le [29 novembre 2024](#) l'absence de propositions pour les deux représentants des sportifs de haut niveau (un homme / une femme). En conséquence, pour la mandature 2024-2028, les sièges ne pourront être pourvus faute de référents désignés dont la validation était initialement prévue le 25 novembre 2024.

Mode de scrutin : Scrutin secret, uninominal à la majorité absolue des membres présents et des suffrages exprimés.

A noter que, aux termes de la [Règle 4.2](#) « Élection du Bureau Directeur » du Titre IV « Le Bureau Directeur » du règlement intérieur fédéral : « *Pour la désignation du Président et compte tenu de l'absence de toute voix prépondérante que seul détient en vertu des statuts, le Président élu, il pourra être procédé à autant de tours de scrutin nécessaires jusqu'à ce qu'une majorité relative se dégage.*

Pour les autres membres du bureau et à défaut de majorité absolue, sera organisé un second tour de scrutin, le vote étant acquis au bénéfice de celui ayant acquis le plus grand nombre de voix ».

Période de scrutin : Les votes ont été ouverts le 14 décembre 2024 à 12h50 et clos le 14 décembre 2024 à 13h13.

VOTE 1 : Élection du Président – Vote uninominal à la majorité absolue

Candidat :

- Monsieur Christian SANTINI : 18 voix

Monsieur Christian SANTINI est élu Président de la Fédération Française d'ULM à l'unanimité des voix exprimées.

VOTE 2 : Élection du Premier Vice-Président – Vote uninominal à la majorité absolue

Candidate :

- Madame Annabelle WEBER : 18 voix

Madame Annabelle WEBER est élue Première Vice-Présidente de la Fédération Française d'ULM à l'unanimité des voix exprimées.

VOTE 3 : Élection du Second Vice-Président – Vote uninominal à la majorité absolue

Candidate :

- Madame Laura MAC DONALD : 18 voix

Madame Laura MAC DONALD est élue Seconde Vice-Présidente de la Fédération Française d'ULM à l'unanimité des voix exprimées.

VOTE 4 : Élection du Secrétaire – Vote uninominal à la majorité absolue

Candidat :

- Monsieur Georges HUMEAU : 18 voix

Monsieur Georges HUMEAU est élu Secrétaire de la Fédération Française d'ULM à l'unanimité des voix exprimées.

VOTE 5 : Élection du Trésorier – Vote uninominal à la majorité absolue

Candidat :

- Monsieur Fabrice DEPARDIEU : 18 voix

Monsieur Fabrice DEPARDIEU est élu Trésorier de la Fédération Française d'ULM à l'unanimité des voix exprimées.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 14 décembre 2024 à 13h13 à Paris a été, après lecture, signé par les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

Mathurin LE ROUX
Membre de la CSOE



Allan TYMEN
Membre de la CSOE



Lucie TICO
Présidente de la CSOE

